

Bouygues Telecom facture à la seconde - 1/1

Bouygues Telecom lance la facturation à la seconde une semaine avant Orange. Allez-vous appréciez cette nouvelle technique ?

Bouygues Telecom lance la facturation à la seconde juste avant Orange (1 semaine près). L'opérateur de téléphonie est le plus rapide, mais aussi le plus clair.

Bouygues enterre définitivement la première minute indivisible pour les forfaits comme pour les cartes. Mais Bouygues ne perd pas sur toute la ligne, il augmentera ses factures de 3 euros (ce qui va faire le mécontentement de bien beaucoup d'entre nous).

A ce prix, les clients de Bouygues ne seront pas surfacturés sur les appels vers les numéros des autres opérateurs, contrairement à ceux d'Orange.

Un passage à la seconde pas toujours avantageux : vous n'êtes pas obligés de le choisir.

Bouygues ne basculera pas automatiquement vers la tarification à la seconde en raison de son coût parfois supérieur aux forfaits classiques.

L'opérateur montre en effet que lorsqu'un abonné passe une majorité d'appels de longue durée, le forfait à la seconde devient plus onéreux.

Ceci s'explique par le coût à la seconde comparativement plus élevé dans le forfait à la seconde. Bouygues laisse donc le client libre de son choix.

Dans le cas où une majorité d'appels courts (inférieurs à la minute) sont passés, l'abonné dépense moins avec la tarification à la seconde. Pour un forfait de deux heures, l'économie avoisine les 4 euros, annonce Bouygues.

Le consommateur devra trouver la bonne formule en fonction de ses habitudes. A lui maintenant de comptabiliser ses appels courts et longs. Le ratio devrait lui permettre de choisir quelle facture il préfère payer.

Bouygues lance ses MMS le 16 septembre en France.

Echanger des photos sur votre téléphone portable sera possible dès le 16 septembre pour les abonnés de Bouygues Telecom.

A condition de posséder le téléphone adéquat (terminal GPRS avec écran couleur). L'opérateur s'engage à ouvrir la voie aux MMS (Multimedia Messaging Service) pour 0,30 euro le message.